

Déplacements

La région urbaine grenobloise* connaît aujourd'hui des **problèmes de déplacements dont l'ampleur porte atteinte à la fois à la santé publique, à la compétitivité du territoire et à la qualité de vie des habitants**. Ces problèmes de déplacements ont une cause majeure : l'éloignement de plus en plus important entre les lieux de résidence, les lieux de travail et les lieux de consommation.

Entre les deux derniers recensements, la région urbaine grenobloise a gagné 100 000 habitants et 45000 emplois supplémentaires. Seulement 11% de ces 100 000 habitants supplémentaires sont venus habiter dans l'agglomération grenobloise alors que, dans le même temps, elle accueillait 65% des nouveaux emplois créés.

Tant que l'on continuera à développer massivement l'habitat dans le Grésivaudan, le Voironnais, la Chartreuse, et dans le même temps les emplois et les activités commerciales à l'intérieur de l'agglomération, on générera de la mobilité, et par conséquent des bouchons et des problèmes de déplacements. Aucun Plan de Déplacements Urbains, aucune rocade, aucune politique de développement des transports collectifs ne pourront régler ces difficultés de manière satisfaisante.

En clair, **les problèmes de déplacements sont en premier lieu un problème d'aménagement du territoire.**

Nos priorités partagées

Notre ambition commune ne doit pas être simplement de gérer au moins mal une augmentation sans fin de la mobilité. Elle doit être, grâce à un aménagement et une organisation cohérente du territoire et de ses grandes fonctions, de limiter la croissance de cette mobilité. Cela implique, comme le font depuis des années les pays du nord de l'Europe, **d'articuler de manière intelligente les politiques d'urbanisme et les politiques de déplacements, pour obtenir une harmonie entre les zones résidentielles et les zones d'emploi.**

Il s'agit donc de :

- Promouvoir un **aménagement du territoire** qui limite l'évolution de la mobilité ;
- Développer **une seule Autorité Organisatrice des Transports** à l'échelle de l'ensemble de la région urbaine grenobloise afin de mettre en cohérence les politiques de déplacements ;
- Développer **les transports en commun** (notamment le tram Saint-Égrève / Le Fontanil et le ferroviaire dans le Grésivaudan en liaison avec des lignes de rabattement plus performantes) et unifier la tarification.

* La Région Urbaine grenobloise comprend 5 grands secteurs :

- Grésivaudan,
- Sud de l'agglomération grenobloise,
- agglomération grenobloise,
- Pays Voironnais,
- Bièvre.

Contact : Thierry DENARIE, 06 60 14 81 28